

Nombres de Membres

Afférents au Conseil Municipal : 13

Qui ont pris part à la délibération : 9

Date de la convocation :

Le 4 mars 2020

Séance du LUNDI 9 MARS 2020

L'an deux mille vingt et le LUNDI NEUF MARS à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Jacques BERTOLINI, Maire,

PRÉSENTS : M. Michel VENDITTI, Mme Annick CONTY, M. Didier MASSOT Adjoints,

M. Alain ACERBIS, Mme Christine SALANÇON, M. Arnaud THERET, Mme Pascale GRUFFAZ, M. Olivier SEBIRE.

Absents : M. Christian BURDET, Mme Chantal SABATIER, Mme Florie LARDET, M. Benjamin ROCA.

M. Didier MASSOT a été nommé secrétaire de séance.

Après approbation du compte-rendu de la précédente séance, il est passé à l'ordre du jour.

1 Délibération : PORTANT APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

Le Conseil Municipal :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives : déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le compte de gestion 2019 – budget principal commune - est adopté à l'unanimité.

2 Délibération : PORTANT APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats

délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives : déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le compte de gestion 2019 – budget annexe d'assainissement - est adopté à l'unanimité.

3 Délibération : PORTANT APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 - BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT VAILLEN

Le Conseil Municipal :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives : déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le compte de gestion 2019 – budget annexe lotissement Vaillen - est adopté à l'unanimité.

4 Délibération : PORTANT VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

Séance du 9 mars 2020 à 20 h 00.

Nombre de Membres en exercice : 13

Nombre de Membres présents : 8

Nombre de suffrages exprimés : 8

VOTES : Contre : 0 Pour : 8

Après avoir entendu et approuvé le compte de gestion de l'exercice 2019.

Le Conseil Municipal réuni sous la Présidence de M. Michel VENDITTI, 1^{er} Adjoint, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2019 dressé par M. Jacques BERTOLINI, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficits (1)	Recettes ou Excédents (1)	Dépenses ou Déficits (1)	Recettes ou Excédents (1)	Dépenses ou Déficits (1)	Recettes ou Excédents (1)
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés Opérations de l'exercice	937 397,71	256 990,83 1 014 591,44	20 279,19 231 746,21	165 725,72	20 279,19 1 169 143,92	256 990,83 1 180 317,16
TOTAUX	937 397,71	1 271 582,27	252 025,40	165 725,72	1 189 423,11	1 437 307,99
Résultats de clôture Restes à réaliser		334 184,56	86 299,68 34 065,45		34 065,45	247 884,88

2. Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4. Voté et arrêté à l'unanimité les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

5 Délibération : PORTANT VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT

Séance du 9 mars 2020 à 20 h 00.

Nombre de Membres en exercice : 13

Nombre de Membres présents : 8
Nombre de suffrages exprimés : 8
VOTES : Contre : 0 Pour : 8

Après avoir entendu et approuvé le compte de gestion de l'exercice 2019.

Le Conseil Municipal réuni sous la Présidence de M. Michel VENDITTI, 1^{er} Adjoint, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2019 dressé par M. Jacques BERTOLINI, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficits (1)	Recettes ou Excédents (1)	Dépenses ou Déficits (1)	Recettes ou Excédents (1)	Dépenses ou Déficits (1)	Recettes ou Excédents (1)
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés Opérations de l'exercice	87 676,28	44 184,36 136 669,70	28 276,53 82 854,08	99 351,29	28 276,53 170 530,36	44 184,36 236 020,99
TOTAUX	87 676,28	180 854,06	111 130,61	99 351,29	198 806,89	280 205,35
Résultats de clôture Restes à réaliser		93 177,78	11 779,32			81 398,46

2. Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4. Voté et arrêté à l'unanimité les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Questions diverses : pas de questions.

Clôture de la séance à 21 heures 15.

M. Jacques BERTOLINI	M. Michel VENDITTI	Mme Chantal SABATIER ABSENTE	M. Didier MASSOT	Mme Annick CONTY
M. Alain ACERBIS	M. Benjamin ROCA ABSENT	Mme Christine SALANÇON	Mme Pascale GRUFFAZ	M. Arnaud THERET
M. Christian BURDET ABSENT	M. Olivier SEBIRE	Mme Florie LARDET ABSENTE		